

Pour un dictionnaire bilingue (français-allemand) des mots du discours.

René Métrich

A.T.I.L.F. U.M.R. 7118 – C.N.R.S./Université Nancy 2

44, avenue de la Libération

B.P. 30687

F-54063 NANCY Cedex

Rene.Metric@univ-nancy2.fr

Résumé

L'objet de la communication est de présenter un projet de dictionnaire bilingue français-allemand des *mots du discours* (connecteurs, marqueurs énonciatifs, particules démarcatives etc.) actuellement en cours de réalisation par le Groupe de Lexicographie franco-allemande (G.L.F.A.), équipe membre de l'A.T.I.L.F. U.M.R. 7118 C.N.R.S./Université Nancy 2.

Ce projet se veut le pendant français-allemand du dictionnaire allemand-français *Les Invariables Difficiles*, réalisé en 4 tomes pour un total de 1500 pages par notre équipe entre 1992 et 2002. Il présente toutefois l'originalité d'être d'emblée conçu comme produit informatisé, avec balisage XML permettant une recherche ciblée sur différents objets textuels.

On exposera ici dans leurs grandes lignes et en les justifiant autant que faire se peut les principes généraux qui nous ont guidés dans la définition de ce projet, tout particulièrement en ce qui concerne la constitution de la nomenclature et l'élaboration des principales composantes de la microstructure. On donnera pour terminer un aperçu du produit « fini » tel que nous l'imaginons aujourd'hui en proposant sur deux ou trois pages le condensé d'un article qui en comportera en réalité plus de vingt.

1. Présentation générale du projet

1.1. Objet du dictionnaire : les *mots du discours*

Le dictionnaire est consacré à la description des emplois et traductions d'un ensemble de mots généralement connus sous l'appellation *mots du discours* et dont outre *mais*, *décidément*, *eh bien !* et *d'ailleurs*, traités dans l'ouvrage éponyme de Ducrot *et al.* (1980), quelques représentants sont par exemple :

- *allez dans* : *Allez, raconte-moi ce qui s'est passé !*
- *après tout dans* : *Il ne faut pas lui en vouloir, après tout, il ne l'a pas fait exprès.*
- *bien dans* : *La date limite, c'est bien le 15 mars ?*
- *de toute façon dans* : *Je ne le sais pas et de toute façon, ça ne le regarde pas.*
- *quand même dans* : *Tu peux pas lui faire ça, quand même !*

1.2. Justification du projet

Il n'y a sans doute pas lieu de justifier longuement un tel projet. Les mots du discours étant au cœur même de la langue et de sa mise en œuvre dans le discours, ils sont dans toute langue ce que le « non natif » a le plus de mal à maîtriser tant en compréhension qu'en expression. Ils posent au traducteur des problèmes d'autant plus redoutables qu'ils attirent

moins l'attention que les mots réputés « pleins » et ne sont que rarement perçus et évalués dans toutes leurs dimensions. Si l'on ajoute à cela qu'ils sont uniformément mal traités dans les dictionnaires bilingues et que même les gros dictionnaires unilingues sont loin de toujours les prendre en compte à leur juste valeur – il suffit de consulter le *Trésor de la Langue française* ou le *Grand Robert* sous *au fait*, *d'abord* ou *remarque* pour être édifié –, on conviendra aisément qu'il y a sans doute moins lieu de justifier notre projet que de se demander pourquoi personne n'y avait songé plus tôt.

1.3. Fonctions du dictionnaire

Comme à notre dictionnaire allemand-français des *Invariables Difficiles*, nous assignons à son pendant français-allemand trois fonctions principales, qui intéressent selon le cas et à des degrés divers aussi bien les romanistes germanophones que les germanistes francophones, qu'ils soient par ailleurs enseignants, étudiants, linguistes, traducteurs ou utilisateurs de ces deux langues à quelque titre que ce soit.

La première est d'être *dictionnaire de consultation* pour la traduction du français vers l'allemand, autrement dit d'exercer ce que Galisson (1987) a appelé une *fonction de dépannage*. La deuxième est de pouvoir être utilisé comme *dictionnaire d'apprentissage*, c'est-à-dire de permettre à l'usager d'approfondir de façon relativement systématique sa connaissance des mots traités. La troisième enfin est d'être aussi et – vu les possibilités offertes par le support informatique – peut-être même *surtout* un *thésaurus* des sens, emplois et traductions de ces mots, de façon à constituer, plus encore que son prédécesseur allemand-français, une source documentaire pour la comparaison des moyens d'expressions que les deux langues offrent dans le domaine de ces « outils de la communication » que constituent véritablement ces mots.

L'assignation de fonctions aussi différentes peut surprendre et susciter des craintes quant à l'homogénéité de l'ouvrage. Nous pensons cependant que ces fonctions sont en fait plus complémentaires l'une de l'autre que réellement antinomiques et qu'au niveau où se situe le public que nous visons – germanistes et romanistes avancés voire confirmés – un compromis raisonnable peut être trouvé entre les exigences et les contraintes propres à chacune de ces fonctions.

1.4. Présentation matérielle du dictionnaire

Pour compléter cette présentation générale, précisons que l'ouvrage visé est un dictionnaire informatisé balisé en XML de façon à permettre l'interrogation simple ou croisée de chacun des « objets textuels » qui le composent : recherche d'un mot ou d'une traduction dans l'ensemble des exemples français ou des traductions allemandes de tous les articles, recherche d'un terme du métalangage dans toutes les parties descriptives, recherche de tous les exemples puisés à une même source etc. etc. Il se présentera sur support cd-rom, mais nous prévoyons, si les conditions du marché le permettent, d'en réaliser une version réduite sur support papier, la réduction devant essentiellement consister en la diminution du nombre d'exemples.

Pour présenter le projet plus avant, j'adopterai la distinction classique entre macrostructure et microstructure et passerai en revue, dans chaque domaine, les points qui me paraissent les plus importants.

2. La macrostructure

Pour ce qui est de la macrostructure, les deux points essentiels sont celui de la forme – le dictionnaire doit-il être sémasiologique-alphabétique ou onomasiologique-conceptuel ? – et celui du contenu, autrement dit de la nomenclature.

2.1. La forme : sémasiologique ou onomasiologique ?

Sur le premier point, sans méconnaître l'intérêt théorique et didactique d'une description onomasiologique des mots du discours qui aurait pu prendre comme point de départ soit les actes de langage où ils apparaissent, soit les fonctions qu'ils y exercent ou encore les effets qu'ils y produisent, nous avons néanmoins, résolument et sans regret, opté pour la démarche sémasiologique. Nous y avons été conduits tant par des considérations de faisabilité que par le souci de proposer un outil d'une utilisation aussi « conviviale » que possible. Pour compenser au moins partiellement l'isolement des mots induit par la démarche sémasiologique, nous avons prévu, outre de multiples renvois, à la fin de certains articles une rubrique qui fera le bilan sur le mot et proposera une comparaison avec d'autres mots, proches par la forme, le sens général ou les fonctions et les effets liés à tel ou tel type de contextes. On trouvera ainsi des comparaisons, au moins partielles, entre *allez* et *allons*, *forcément* et *a fortiori*, *de fait*, *en fait* et *en réalité*, *finale*ment, *en fin de compte* et *à la fin* ou encore *franchement*, *honnêtement* et *sincèrement*.

2.2. Le contenu : définition de la nomenclature

Quant à la définition de la nomenclature, il me semble que pour tout dictionnaire, elle se fait nécessairement en deux étapes. La première consiste à définir l'ensemble de référence, lequel détermine la nature du dictionnaire: dictionnaire de verbes, de locutions, de noms propres etc. La seconde consiste pour sa part à en exclure les éléments qui ne répondent pas à un certain nombre de critères complémentaires choisis en fonction des objectifs assignés, du public visé ou de diverses contraintes matérielles.

Pour ce qui est de la première étape, notre ensemble de référence est constitué, comme indiqué d'entrée de jeu, par ce que depuis plus de deux décennies on a pris l'habitude, en France, d'appeler *mots du discours* et que la recherche allemande désigne par l'expression *kommunikative Funktionswörter*, c'est-à-dire quasi littéralement « mots-outils de la communication ». On voit que là où la désignation française met en exergue la dimension *discursive* de ces éléments, la désignation allemande évoque plutôt leur dimension *pragmatique*. Les deux étant toujours présentes, mais à part variable selon les éléments, on peut, selon les cas, préférer l'une ou l'autre appellation. Mais quelle que soit celle que l'on choisit, la véritable difficulté est qu'elle renvoie à une notion aux contours flous, dont il n'existe, à ma connaissance, à ce jour aucune définition précise. Pour les besoins de notre projet, nous la définissons sur la base des trois critères suivants, d'ailleurs interdépendants :

– les *mots du discours* sont des lexies (mots ou locutions) dépourvues de contenu représentatif et inaptes à désigner des réalités extra-linguistiques. Contrairement aux *mots lexicaux*, ils ne contribuent pas au contenu propositionnel de l'énoncé et restent sans effet sur ses conditions de vérité (lorsqu'il s'agit d'une assertion) ;

– ils ne fonctionnent pas non plus comme *mots grammaticaux*, c'est-à-dire comme mots servant à « faire fonctionner » les mots lexicaux, par ex. en les actualisant, comme les articles ou les démonstratifs (*tasse* → *cette tasse*), ou en les mettant en relation avec d'autres mots, comme les prépositions (*tasse à café*) ;

– en revanche, ils exercent dans le cadre de l'énoncé dont ils font partie ou auquel ils sont associés une fonction de type « pragmatique » et/ou « discursif », en entendant par là qu'ils jouent un rôle, souvent important, à l'un et/ou l'autre des trois plans énonciatif (relation locuteur-énoncé), interactif (relation locuteur-interlocuteur) ou discursif (relation énoncé-énoncé) dans lesquels tout énoncé se trouve nécessairement inscrit.

Pour concrétiser la définition, seront traités dans ce dictionnaire aussi bien

– des connecteurs comme *alors*, *ainsi* ou *aussi* (*Il était timide, aussi n'osa-t-il pas lui parler*),

– des adverbes énonciatifs comme *bien* (*On achève bien les chevaux*), *déjà* (*Comment s'appelle-t-il déjà ?*) ou *toujours* (*On peut toujours essayer!*),

– que des interjections et/ou particules démarcatives¹ comme *allez* (*Allez, ça passera!*), *allons* (*Allons, il faut vous ressaisir!*), *bah* (*Bah, on verra bien!*), *écoute* (*Écoute, tu ne peux pas me demander ça!*) ou encore *eh bien* (*Et pour ce qui est de l'avenir, eh bien on verra!*).

Seront cependant exclues a priori, bien que répondant à la définition donnée ci-dessus, les expressions telles que *tu parles!*, *tu penses!* ou *la belle affaire!* correspondant à ce que Schneider (1989) a appelé les « actes de langage stéréotypés » et pour la description lexicographique desquels Martins-Baltar a plus récemment forgé le terme de *pragmatographie*.

Notre dictionnaire se veut en effet dictionnaire de « mots », c'est-à-dire d'unités jouant un rôle dans une unité plus vaste – l'énoncé ou une suite d'énoncés – sans avoir elles-mêmes statut d'énoncé, du moins pour la totalité de leurs emplois. Il s'ensuit que les unités que l'on classe traditionnellement dans la catégorie des *interjections* ne seront prises en compte que dans la mesure où, pour certains de leurs emplois au moins, elles ne constituent pas un énoncé en elles-mêmes : *ah !*, *oh !* ou *allez* seront ainsi retenus, car dans tout ou partie de leurs emplois, ces éléments fonctionnent non comme des énoncés à part entière mais comme de simples « amorces » ou « tremplins » (en allemand : *Auftakt*) à l'énoncé qui suit (lequel ne peut alors être supprimé sans remettre en cause leur emploi). Des éléments comme *aïe !*, *zut !* ou *mince !* seront en revanche écartés au motif qu'ils constituent toujours par eux-mêmes un énoncé dont l'énonciation est toujours indépendante de celle d'un énoncé subséquent éventuel.

Quant à la deuxième étape, l'opération de sélection à l'intérieur de l'ensemble de référence, ce sont principalement les critères, d'ailleurs liés, de la diversité et de la difficulté d'emploi et de traduction qui nous ont guidés. A cet égard, et compte tenu des limites qui nous sont imposées par les conditions matérielles de réalisation du projet, ont par ex. été écartés de la nomenclature de notre dictionnaire des mots tels que *heureusement* ou *logiquement*, dont la compréhension, l'emploi ou la traduction posent, du moins le pensons-nous, moins de problèmes que ceux d'*allez* ou de *décidément*.

3. La Microstructure

Comme texte, tout dictionnaire est, on le sait, un objet composite qui résulte de l'assemblage selon des schémas préétablis d'objets textuels de nature, statut et fonction différents. Il me semble qu'on peut les regrouper en trois ensembles qui constituent en quelque sorte les trois dimensions de la microstructure : la structuration de la « matière » du mot, sa description (le programme d'informations) et son illustration. A quoi s'ajoute une quatrième dimension, l'agencement de la microstructure, qui me paraît être d'une autre nature et que j'évoquerai en conclusion de l'exposé.

3.1. La structuration de la « matière » du mot

Fondamentalement, un dictionnaire de langue n'est, comme l'a bien vu Hausmann (1987), rien d'autre qu'un « catalogue d'emplois ». L'emploi, qu'il ne faut pas confondre avec l'occurrence, peut être défini comme un ensemble ouvert d'occurrences qui partagent au moins un point commun, déterminé par le lexicographe. La tâche de ce dernier est donc d'établir une « grille » d'emplois et de catégories et sous-catégories d'emplois telle que toute occurrence du mot rencontrée au hasard d'un texte puisse être affectée aussi rapidement et sûrement que possible – donc sur la base de critères aisément manipulables par l'utilisateur – à telle ou telle des « cases » prévues dans la grille.

La catégorisation peut et doit généralement se faire sur plusieurs niveaux. Dans la mesure où, pour notre dictionnaire, nous avons décidé de prendre en compte tous les emplois des mots retenus (donc également ceux qui ne relèvent pas des mots du discours – ceci pour permettre à l'utilisateur de mieux les distinguer les uns des autres et pour pouvoir traiter plus aisément les cas d'ambiguïté), notre premier niveau de catégorisation, radicalement différent des suivants, consiste en l'établissement de ce que j'appelle des « classes fonctionnelles », c'est-à-dire des catégories propres à accueillir les grands types d'emplois « pragmatiques » ou « discursifs » que nous voulons démarquer des emplois « ordinaires ». Ainsi la matière de *franchement* sera-t-elle répartie en trois grandes catégories : *franchement*¹ adverbe de manière (*parler franchement*), *franchement*² adverbe gradatif (*Il a été franchement désagréable*) et *franchement*³ adverbe énonciatif (*Franchement, il aurait pu prévenir!*). Même chose pour *d'abord* : adverbe temporel (syn. : *au début, dans un premier temps*), adverbe notionnel (syn. : *prioritairement*, par ex. : *Ce dictionnaire est d'abord destiné à...*) et adverbe énonciatif (*D'abord, ça ne vous regarde pas!*), tandis que *aussi* s'en verra attribuer quatre : adverbe additif (syn. : *également*), adverbe comparatif-gradatif (syn. : *si, tellement*), adverbe connecteur (syn. : *c'est pourquoi...*) et enfin adverbe énonciatif (illustré par ex. par *Quelle idée, aussi, d'avoir accepté!*).

La définition de ces classes fonctionnelles constitue en français un problème bien plus redoutable qu'en allemand. En allemand, en effet, les mots du discours possèdent, selon le type de fonction qu'ils exercent, des profils syntaxiques bien différenciés, notamment quant à leur insertion dans l'énoncé (intégré ou incisé) ou leur position par rapport au verbe. Rien de tel en français où deux mots comme *déjà* (*C'est déjà ça*) ou *décidément* (*Décidément, ce n'est pas ton jour de chance!*), qu'il paraît raisonnable, du point de vue de leur fonction dans l'énoncé, de classer dans la même catégorie des adverbes énonciatifs, ont un comportement syntaxiquement très différent l'un de l'autre. En fait, on ne dispose en

français pour catégoriser les mots du discours que des critères « pragmatiques », dont on sait le caractère flou et peu opérationnel. Notre liste de « classes fonctionnelles » est encore loin d'être arrêtée et ne le sera sans doute définitivement qu'à l'achèvement de l'ouvrage. Y figureront à coup sûr, outre les « parties du discours » traditionnelles telles que adverbe de temps ou de manière (pour les emplois ne relevant pas spécifiquement de la notion de *mot du discours*) les catégories nommées plus haut, à savoir *adverbe connecteur*, *adverbe énonciatif*, *particule démarcative* et *interjection*. D'autres s'y ajouteront-elles, par ex. celle d'*adverbe discursif* pour certains emplois de *donc* ? L'avenir nous le dira.

Aux niveaux inférieurs de catégorisation, les choses sont plus faciles. Les critères utilisables et combinables dans un ordre hiérarchique du reste variable selon les mots sont de trois types, eux-mêmes subdivisibles en sous-types. Pour des raisons de place, je me contente de les énumérer :

- critères contextuels : contexte syntaxique (type de phrase), illocutif (acte de communication), discursif (dialogue/monologue ; nature de l'énonciation antérieure ; enchaînement sur un énoncé d'autrui / sur le sien propre etc.) ;
- critères d'incidence : portée du mot (sur le verbe, le prédicat, le contenu propositionnel, l'énoncé dans son ensemble ou l'acte de communication accompli) ;
- enfin critères de position et d'insertion dans la phrase : en tête, en fin ou dans le corps de l'énoncé ; détaché ou non.

3.2. La description (ou programme d'informations)

Sur la deuxième dimension de la microstructure, la description, il me faut, pour des raisons de place, me contenter d'une rapide énumération du programme d'informations et laisser de côté toute autre précision ou justification. Je dirai simplement, entre parenthèses, que les principes qui nous guident sont ceux qui valent, me semble-t-il, pour tout dictionnaire, à savoir la pertinence et l'intelligibilité des informations pour le public visé. C'est dire que nos descriptions, si elles reposent sur une information linguistique préalable, aussi large et solide que possible, ne sont pas et ne sauraient être de simples « résumés » ou « adaptations » d'études linguistiques consacrées à ces mots. Elles le sont d'autant moins que contrairement à beaucoup de linguistes ayant travaillé sur ces mots, nous fondons nos descriptions sur de larges corpus d'exemples authentiques, ce qui nous oblige à intégrer des emplois dont les études linguistiques n'ont pas toujours bien tenu compte.

Les informations que nous donnons relèvent des trois domaines classiques de la syntaxe, du sens et du style (je n'évoque pas ici la prosodie, qui est une affaire trop complexe, mais que nous espérons pouvoir ne pas négliger complètement) :

- du point de vue syntaxique seront indiquées, pour chaque type d'emploi (et dans la mesure, bien sûr, où cela a une certaine pertinence pour tout ou partie du public que nous visons), les caractéristiques distributionnelles et positionnelles du mot ainsi que son insertion dans la phrase (intégré ou incisé) ;
- du point de vue sémantico-pragmatique seront indiqués les fonctions du mot, selon ses emplois, ainsi que les principaux effets que sa présence est susceptible de produire dans tel contexte ou telle situation ; une mise en rapport de ces fonctions et effets avec un « sens général » posé par hypothèse ne sera tentée que là où elle nous paraîtra pouvoir être accessible à l'intuition de l'utilisateur ;

– du point de vue stylistique enfin, seront données, toujours selon leur intérêt pour l'utilisateur, des indications sur la fréquence, le niveau de langue ou les connotations impliquées par le mot dans son contexte.

J'en viens à la troisième dimension de la microstructure, l'illustration des emplois et traductions.

3.3. L'illustration des emplois et traductions

Si l'affirmation de Pierre Larousse, selon laquelle « un dictionnaire sans exemples est un squelette » (Hausmann 1987) vaut pour tout dictionnaire, elle vaut bien plus encore pour un dictionnaire bilingue comme le nôtre. La complexité des effets de sens produits par ces mots en situation, leur extrême sensibilité au contexte (*Kontextsensitivität*, comme disent les linguistes allemands) sont telles qu'ils constituent un véritable défi à la description – du moins si l'on veut aller dans le détail tout en restant intelligible pour l'utilisateur non linguiste.

Il en va de même pour la traduction de ces mots, soumise à tant de facteurs contextuels et de contraintes au moins partiellement imprévisibles qu'il est sans doute vain de vouloir construire pour chacun une sorte d'algorithme qui conduirait de chacune de ses occurrences vers l'équivalent qui lui convient dans le contexte donné. On peut certes placer ici ou là quelques balises – et il faut essayer d'en placer le plus grand nombre –, mais le balisage intégral du parcours qui va de l'occurrence à l'équivalent adéquat est très certainement une illusion.

Il s'ensuit qu'il faut miser sur l'intuition de l'utilisateur, c'est-à-dire sur son aptitude à saisir dans et à travers les exemples et leurs traductions des informations implicites que toute explicitation rendraient ipso facto fausses ou trompeuses. Pour cela, la seule solution est de lui présenter le plus grand nombre possible d'exemples et de traductions différents illustrant la plus grande variété possible de contextes et de situations, de types de discours (narratif, argumentatif, didactique, théâtral etc.) et de registres (parlé, familial, soutenu etc.). Doivent ainsi être illustrés non seulement les usages habituels ou typiques du mot, mais aussi ses usages périphériques, originaux, étonnants, voire déviants.

Pour les traductions, l'illustration ne se fera pas seulement dans le sens « Français Langue source → Allemand Langue cible », mais également dans le sens inverse « Allemand Langue source → Français Langue cible ». L'expérience du dictionnaire des *Invariables Difficiles* nous a en effet montré que pour pouvoir proposer à l'utilisateur le plus large éventail possible de traductions, ou plus exactement de *correspondances*, il fallait parcourir dans les deux sens le chemin qui mène d'une langue à l'autre et donc se demander non seulement « comment ce mot est-il *traduit* dans l'autre langue ? », mais aussi « de quels mots, locutions ou constructions peut-il *être la traduction* dans un texte traduit à partir de l'autre langue ? » Les équivalents mis à jour par cette méthode ne sont certes pas parmi les plus fréquents, mais ils sont au total relativement nombreux et correspondent à des cas où les équivalents plus courants, justement, ne sont pas les plus adéquats. C'est grâce à ce renversement de perspective que nous sommes parvenus à inventorier quinze, vingt, trente « équivalents » ou plus là où les dictionnaires les plus complets n'en proposaient que quelques-uns².

J'en arrive pour finir à la quatrième dimension évoquée plus haut, qui est la mise en forme concrète de la microstructure, autrement dit son agencement.

3.4. L'agencement de la microstructure

La place manquant pour évoquer ne fût-ce que d'un mot les problèmes qui se posent à ce niveau et les réponses que nous pensons y apporter, je suivrai le principe selon lequel une image vaut mieux que mille mots en présentant ci-après, en guise de conclusion et sans autres commentaires, les grandes lignes de l'agencement prévu à partir de l'exemple (simple) de *franchement* :

franchement

franchement¹ : adverbe de manière (≈ *de manière sincère, directe*) → *Dites-le moi franchement !*

franchement² : adverbe gradatif (≈ *de manière évidente* ; syn. : *très, tout à fait* → *des résultats passables à franchement mauvais*)

franchement³ : adverbe énonciatif (≈ *en toute franchise, sincérité, loyauté* → *Franchement, il aurait pu nous prévenir !*)

franchement¹ adverbe de manière

Fonction : présente le procès comme accompli avec franchise et sincérité ou de façon directe, sans ambiguïté ni détours.

Contextes : tous types de phrases.

Positions : postposé au verbe sur lequel il porte.

Concurrents : → *honnêtement* ; → *sincèrement*

Partenaires : verbes du dire ou de la pensée (*avouer, dire, parler, reconnaître* etc.)

Équivalents : ● courants : *aufrechtig ; ehrlich ; freimütig ; [ganz] offen*

● occasionnels : *frei von der Leber weg ; geradeheraus ; heraus [mit der Sprache] ; mit aller Deutlichkeit*

[PLAN + DESCRIPTION DÉTAILLÉE AVEC EXEMPLES & TRADUCTIONS]

franchement² adverbe gradatif

Fonction : marque une intensification de la qualité ou du procès exprimés par le prédicat.

Contextes : tous types de phrases.

Positions : après le verbe, pratiquement toujours intégré à la phrase ; très rarement incis.

Concurrents : *très ; tout à fait*

Partenaires : (*fréquent* :) adjectifs qualitatifs ; (*plus rares* :) adverbes, verbes

Équivalents : ● courants : *ausgesprochen ; offen ; sehr*

● occasionnels : *echt ; ganz ; hörbar ; schlechthin*

[PLAN + DESCRIPTION DÉTAILLÉE AVEC EXEMPLES & TRADUCTIONS]

franchement³ adverbe énonciatif

Fonctions : **marque la franchise, la sincérité, la loyauté de l'énonciation, le but du locuteur étant, selon le cas, de crédibiliser son énoncé ou d'exercer une pression sur l'interlocuteur pour qu'il accepte l'énoncé ou y réagisse dans le sens souhaité.**

Contextes : **tous types de phrases.**

Positions : **toutes, mais le plus souvent devant l'énoncé.**

Concurrents : → *honnêtement* ; → *sincèrement*

Partenaires : → *écoute* ; *tu ne crois pas que... ?*

Équivalents : ● courants : *ehrlich [gesagt]* ; *offen [gesagt]*

● occasionnels : *aufrechtig [gesagt]* ; → *ja²* ; → *doch⁴* ; → *[also] wirklich*

PLAN 1. avec une déclarative ou un mot-phrase

a) pour exhiber la franchise du locuteur et crédibiliser ainsi son énoncé

b) pour faire admettre à l'interlocuteur la vérité ou la pertinence d'une affirmation, d'un reproche...

2. avec une interrogative

a) globale, toujours rhétorique

b) partielle, valant vraie question

3. avec une impérative

4. avec une exclamative

5. dans la locution *non mais franchement*

1. avec une déclarative, éventuellement elliptique, ou un mot-phrase :

a) pour exhiber la franchise, la sincérité du locuteur et crédibiliser ainsi son énoncé :

▶ *aufrechtig / ehrlich / offen gesagt* ; *[also] ehrlich*

◆ devant la phrase (ou le mot-phrase) :

– **Franchement**, il y a des moments où je „**Aufrechtig gesagt**, manchmal kann ich Edward
comprends Edward ! (DVT 268/303) verstehen.“

« **Franchement**, Harry, je me demande „**Ehrlich** Harry, ich frag mich ernsthaft, was mit
sérieusement ce qu'il t'arrive. » dir los ist.“ (JAA 87/70)

[...]

b) pour faire admettre à l'interlocuteur la vérité ou la pertinence d'une affirmation, d'un reproche etc. (→ *aussi 2.*) :

Franchement, tu aurais pu me prévenir !

Also ehrlich, du hättest mir Bescheid sagen können !

Au lieu de te braquer contre elle, tu ferais mieux de la considérer comme le personnage balzacien qu'elle est. Au fond, ce n'est qu'une grosse malheureuse qui veut avoir de la compagnie. Et puis, **franchement**, ses dîners ne sont pas désagréables. On y rencontre parfois des gens intéressants, non ? (GDP 194/196)

„Anstatt dich auf sie einzuschließen, solltest du sie lieber als die Balzac-Figur ansehen, die sie ist. Im Grunde ist sie nichts anderes als eine schrecklich unglückliche Person, die Gesellschaft haben will. **Und das mußt du doch ehrlich zugeben**: Ihre Diners sind nicht unangenehm. Man trifft da doch manchmal ganz interessante Leute, findest du nicht?“

[...]

2. avec une interrogative :

a) globale :

- ▶ l'interrogative est toujours rhétorique ; *franchement* peut être en tête ou en fin d'énoncé ;
- ▶ *franchement* vise à faire pression sur l'allocuté pour qu'il accepte l'affirmation implicitement contenue dans la question :

Que certains vieillards deviennent un fardeau, Zugegeben, gewisse alte Leute können schon zu d'accord. Mais vous deux, chère Gina, vous einer Last werden, aber Sie beide, liebe Gina, jouissez d'une jeunesse d'esprit que tout le Sie können sich doch einer geistigen Frische monde vous envie. **Franchement**, est-ce que erfreuen, um die alle Welt Sie beneidet. **Seien j'exagère ?** (BNC 79/d'après 57) **wir ehrlich**, ist das etwa übertrieben?

« Miss Lydia... dit Orso après un silence assez „Miss Lydia...“, sagte Orso nach einem long pour être devenu embarrassant ; Schweigen. das fast unbehaglich geworden war, **franchement**, que pensez-vous de ma sœur? » „**offen und ehrlich**, wie denken Sie über meine Schwester?“ (MCF 51/163)

[...]

BILAN

Valeur générale et effets de sens

[Rubrique facultative où l'on tentera de dégager le sens général du mot et d'expliquer la production de certains effets de sens.]

Ambivalences et/ou ambiguïtés

[Rubrique facultative où l'on discutera les exemples ambigus ou ambivalents.]

Comparaison avec des synonymes

[Rubrique facultative où l'on comparera, dans la mesure du possible, le mot à ses synonymes, en l'occurrence *honnêtement* et *sincèrement* ; la comparaison sera proposée au dernier des mots dans l'ordre alphabétique (*sincèrement*).]

Commentaires traductologiques

[Rubrique facultative où l'on proposera, selon possibilité et utilité, des commentaires ponctuels ou généraux sur la traduction du mot.]

Notes

1. J'appelle *particules démarcatives* en gros ce que la romaniste allemande Elisabeth Gülich (1970) a appelé *Gliederungssignale*, c'est-à-dire un ensemble d'éléments ou d'expressions comme *alors, eh bien, bon, tu comprends, tu sais* etc. qui ouvrent ou ferment l'énonciation, ou encore la segmentent ou l'articulent au plan discursif et non à celui des relations dites logiques (cause, condition, conséquence etc.)

2. Pour un mot comme *ausgerechnet*, pour lequel les meilleurs dictionnaires bilingues généraux donnent trois équivalents, *justement, précisément* et *spécialement*, le nôtre en propose jusqu'à dix-huit, de nature lexicale (*un comble, ne rien trouver de mieux que...*), syntaxique (*et c'est X qui...*, répétition d'un syntagme) ou même prosodique (ruptures d'intonation marquées par des tirets ou des points de suspension)

Références

- Ducrot, O. et al.** 1980. *Les mots du discours*. Paris: Les Éditions de Minuit.
- Galisson, R.** 1987. 'De la lexicographie de dépannage à la lexicographie d'apprentissage. Pour une politique de rénovation des dictionnaires monolingues du FLE à l'école' in *Cahiers de lexicologie* n°51, 95-118.
- Gülich, E.** 1970. *Makrosyntax der Gliederungssignale im gesprochenen Französisch*. München: Fink.
- Hausmann, F.-J.** 1987. 'Le dictionnaire, catalogue d'emplois. Étude de lexicographie comparée' in *Cahiers de lexicologie* n°50, 107-114.
- Imbs, P. puis Quemada, B. (ss la dir. de)** 1971-1994. Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècles. Paris: Éditions du C.N.R.S.
- Martins-Baltar, M.** 2003. 'Sur la constitution d'une nomenclature en pragmatographie et la définition des entrées' in Th. Szende (eds), *Le français dans les dictionnaires bilingues*. Actes des 4èmes Journées d'Études sur la lexicographie bilingue, Inalco, Paris, 22-24 mai 2003. (Bibliothèque de l'Inalf, Etudes de lexicologie, lexicographie et dictionnaire) Paris: Champion.
- Métrich, R.** 1993. *Lexicographie bilingue des particules illocutoires de l'allemand*. (Version légèrement remaniée d'une thèse d'État soutenue devant l'Université de Paris IV-Sorbonne en mars 1989.) Göppingen: Kümmerle Verlag.
- Métrich, R. et al.** 1992-2002. *Les Invariables Difficiles. Dictionnaire allemand-français des particules, connecteurs, interjections et autres 'mots de la communication'*. (Quatre tomes). Nancy: Association des Nouveaux Cahiers d'Allemand.
- Robert, P.** 1985. *Le Grand Robert de la Langue Française*. (Deuxième édition entièrement revue et enrichie par A. Rey). Paris: Le Robert.
- Schneider, F.** 1989. *Comment décrire les actes de langage? De la linguistique pragmatique à la lexicographie: « La belle affaire! » et « Tu m'en diras tant! »*. Tübingen: Niemeyer.